



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Peinture

Utilisations identifiées

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Marabu GmbH & Co. KG
Asperger Strasse 4
71732 Tamm
Germany
No. de téléphone +49-7141/691-0
No. Fax +49-7141/691-147
Service émetteur / Department product safety
téléphone
Adresse email de la PRSI@marabu.com
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

EUH208 Contient *** Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1), 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Peut déclencher une réaction allergique.

Informations complémentaires

Étiquetage selon le règlement (UE) no 528/2012 ***

Contient un produit biocide: Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Peinture contenant de l'eau et à base de résines acryliques

Composants dangereux ***

1-Oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium

No. CAS 3811-73-2

No. EINECS 223-296-5

Concentration >= 0,001 < 0,1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 2 H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400 M = 100

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

No. CAS 2634-33-5

No. EINECS 220-120-9

Concentration < 0,05 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1 H317

Acute Tox. 4 H302

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Acute Tox. 2 H330

Aquatic Chronic 2 H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1 H317 >= 0,05

Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)

No. CAS 55965-84-9

Concentration < 0,0015 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3 H331

Aquatic Chronic 1 H410

Aquatic Acute 1 H400

Skin Sens. 1 H317

Skin Corr. 1B H314

Acute Tox. 3 H311

Acute Tox. 3 H301

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B H314 >= 0,6

Eye Irrit. 2 H319 <= 0,06 < 0,6

Skin Irrit. 2 H315 <= 0,06 < 0,6

Skin Sens. 1 H317 >= 0,0015

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau

Laver avec beaucoup de l'eau et du savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Après une exposition à de fortes doses de substances / en cas de troubles ou de douleurs, veuillez consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Mousse, Sable, Eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); une épaisse fumée noire

5.3. Conseils aux pompiers

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Stocker à l'abri de la gelée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Peinture

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle *****8.1. Paramètres de contrôle****Autres données**

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

Veiller à une ventilation adéquate.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**Couleur** coloré**Odeur** inodore**La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

valeur pH

Valeur 7 à 8

température 20 °C

méthode WTW PH 340

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

Pression 1.013 hPa

Source Données de la littérature

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur env. 23 hPa



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

température 20 °C
méthode Valeur de littérature

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur 1,04 g/cm³
température 20 °C
méthode DIN EN ISO 2811

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

Viscosité**dynamique**

Valeur 14000 à 18000 mPa.s
température 20 °C
méthode Brookfield

9.2. Autres informations**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one**

Espèces rat
DL50 1193 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one**

Espèces	rat		
DL50	4115	mg/kg	

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Corrosion/irritation cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Cancérogénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

exposition répétée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences issues de la pratique

Si l'ensemble des mesures de sécurité et de protection recommandées sont respectées, l'expérience montre que des effets nocifs sur la santé ne sont pas à craindre.

Autres données

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Le mélange a été évalué sous application de la règle d'additivité spécifiée au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP et classé conformément aux risques toxicologiques identifiés.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Le mélange a été évalué sous application de la règle de cumul spécifiée au règlement



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

(CE) n° 1272/2008 CLP et est classé comme non dangereux pour l'environnement.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)**

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
CL 50	0,188	mg/l
Durée d'exposition	96	h

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
CL 50	2,18	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	0,126	mg/l
Durée d'exposition	48	h

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

Espèces	Daphnia magna	
CE50	2,94	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Toxicité pour les algues (Composants)**Mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) / C(M)IT/MIT (3:1)**

Espèces	Selenastrum capricornutum	
CE50	0,027	mg/l
Durée d'exposition	72	h

1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
ErC50	0,11	mg/l
Durée d'exposition	72	h

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Le produit peut être évacué avec les déchets domestiques. Les résidus légers se trouvant dans les fûts peuvent être rincés à l'eau et rejetés dans les canalisations.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.-	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Le danger secondaire		-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
Les catégories de transport	0		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur:

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV ***

COV (CE)	0,9	g/l
COV (CE)	0,09	%



Nom commercial: Marabu-Glitter Liner 507 25 ml Marabu-Glitter Liner 507 25 ml

Version: 4 / FR

Date de révision: 09.01.2020

Numéro de la matière: 180309507

remplace la version: 3 / FR

Date d'impression 10.01.20

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire DSL ou NDSL.

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances du produit concerné à la date donnée et correspond à la législation en vigueur à ce jour.

Les informations données dans cette FDS doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité ne constitue pas l'évaluation des risques en milieu du travail de l'utilisateur, telle que requise par d'autres textes sur la santé et la sécurité.